

Conscience tranquille

Michel Serres, la conscience tranquille, est parti, comme un clin d'œil, moins d'une semaine après le scrutin européen, lui qui voyait une partie de ses contemporains comme les enfants gâtés de la paix. Jusqu'au bout, il n'aura cessé de convaincre que les défis de notre époque et la construction de l'Europe, devaient être vécus comme une aventure formidable.

Les résultats, quand on les regarde à l'échelle de toute l'Europe, sont positifs. Avec une participation en augmentation, les forces du repli et du rejet n'ont pas réalisé la percée annoncée, et même, certaines d'entre elles admettent désormais le besoin de l'Union européenne. L'urgence écologique a été confirmée et notamment par les jeunes. Le bloc des forces pro-européennes est largement majoritaire au Parlement. Finalement, l'absence de majorité claire va forcer à la logique de compromis.

C'est une bonne nouvelle car toutes les avancées européennes décisives, y compris les avancées sur le plan social, ont eu lieu grâce à des accords entre pays et forces politiques. Sous pression des transitions et des aspirations démocratiques, la nouvelle assemblée n'aura pas d'autres choix que de construire un nouveau pacte pour que l'Europe prenne le virage social et écologique qui est désormais inévitable. La Confédération Européenne des Syndicats avec ses 45 millions de membres sera actrice de ce changement, attendu par les travailleurs et indispensable à l'intérêt général.

Cette culture du compromis et du dialogue devrait inspirer le gouvernement français car il faut rappeler que même en France, quand il s'est agi de construire au lendemain de la guerre notre modèle de protection sociale, c'est cette logique de compromis politique et social qui l'a permis. Il donc temps de renouer avec cette méthode qui permet de construire ensemble. Pour cela, la question écologique et la justice sociale ne doivent pas être des contreparties mais bien au cœur des changements à bâtir.

Pour bon nombre de ceux qui l'ont lu ou qui vont le lire, qui l'ont écouté ou qui l'écouteront, Michel Serres, était et restera une conscience tranquille, une source d'inspiration, de jouvence, d'enthousiasme et d'optimisme. Même quand les choses vont mal, l'optimisme est à la fois une politesse et une nécessité. C'est un excellent antidote aux plaintes impuissantes qui finissent en replis et en rancœurs. C'est un formidable levier d'actions et de mobilisations, car l'optimisme transforme les injustices et les colères en ouvrant des perspectives et des voies.

C'est le sens du syndicalisme en positif que l'UNSA souhaite incarner.

Laurent Escure
Secrétaire général de l'UNSA

Colloque du 18 juin 2019 « La mise en place des CSE dans les entreprises : premiers enseignements »

La loi Travail de 2018, suite aux ordonnances de 2017, a modifié les institutions représentatives du personnel.

Le Comité social et économique (CSE) a remplacé le Comité d'entreprise, délégués du personnel et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Quels premiers enseignements peut-on en tirer ?

Le dialogue social en entreprise est-il renforcé ?

L'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès organise une réunion pour observer, analyser et proposer, concernant la mise en place des CSE depuis un an, en partenariat avec l'UNSA, la CFDT et la CFTC.

L'UNSA y sera représentée par Florence Dodin, Secrétaire générale adjointe.

Mardi 18 juin 2019
A 14h salle publique de la CFDT,
4 Bd de la Villette, Paris (métro Belleville)

Inscription : <https://jean-jaures.org/nos-actions/loi-travail-2018-le-dialogue-social-en-sort-il-renforce>

L'UNSA Ferroviaire participera à la manifestation du 4 juin à Paris

Au regard de la situation globale du ferroviaire, au sortir de la réforme de 2018 et en pleine négociation du Nouveau Pacte Ferroviaire, l'UNSA s'inscrit pleinement dans la participation unitaire lors de la manifestation nationale des cheminots, qui se déroulera le 4 juin à Paris.

Au travers de cette action l'UNSA Ferroviaire a la volonté de négocier :

- - La construction d'un cadre social de haut niveau pour les salariés du ferroviaire de demain incluant une convention collective et des accords d'entreprise répondant aux contraintes de continuité de service pour un service public de qualité.
- - Des conditions de travail de nature à trouver un équilibre harmonieux entre la vie de travail et la vie privée
- - L'ouverture de négociations salariales permettant le maintien du pouvoir d'achat des cheminots (actifs et retraités)
- - Une politique d'accompagnement aux changements importants en cours

- Le rendez-vous de cette manifestation est fixé Place d'Italie à Paris, à 13h00.

Le Pack services UNSA, un outil nécessaire pour les salarié.e.s des TPE

Une hotline, une protection juridique, des achats à tarifs très réduits (comme un CE/CSE !), une newsletter mensuelle, un accompagnement individualisé, voici le pack services que nous avons créé pour les salarié.e.s des TPE (Très Petites Entreprises).

Le tout pour 5 €/mois ! Et avec le crédit d'impôt, cela revient seulement à 20 €/an !!

Pour adhérer en ligne à UNSA-TPE, il suffit de cliquer sur :

<https://tpe.unsa.org/adh/1ereadhesion.php>

Pour obtenir plus de renseignements, rdv sur le site :

<https://tpe.unsa.org/>

Pour une démonstration du site d'achats ///à tarifs très réduits, cliquer sur :

http://www.unsatpecce.fr/partenaires/controller_bootstrap.php?p=liste_offre&cat=8&annonceur=4&n=1&nb=15

Il revient donc à chaque militant-e de l'UNSA de faire connaître UNSA-TPE en transférant cet article aux salarié.e.s des TPE de son entourage.

Voici des résultats d'élections CSE

Dans tous les secteurs, l'UNSA poursuit sa progression...

Banque :

Banque Chaabi du Maroc (Paris-75) : entreprise de 275 salarié.e.s, l'UNSA devient 1^{er} syndicat avec 38,6% des voix (progression de 13 pts). La CGT devient représentative avec 18,6%, la CGC 17,8%. FO (16,5%) perd sa 1^{ère} place et plus de 10 pts. La CFDT (7,6%) et la CFTC (0,8%) perdent leur représentativité.

Groupe Carrefour :

Carrefour Bègles (Bègles-33) : dans ce magasin de 326 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 12,3%. La CGT obtient 43%, FO 23,4%, la CFDT 12,7% et la CGC 8,6% - **1^{ère} participation**

Carrefour Chambourcy (Chambourcy-78) : dans ce magasin de 371 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 33,9% des suffrages. FO obtient 48,4% (perte de 30 pts), la CGC 11,3%. La CGT n'est plus représentative (6,3%) - **1^{ère} participation**

Carrefour Illzach (Illzach-68) : dans ce magasin de 298 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 14,9% des suffrages. FO obtient 42,3% (perte de 16 pts), la CGT obtient 34,1% (-7pts), la CGC 8,6%. -**1^{ère} participation**

Carrefour Rambouillet (Rambouillet-78) : dans ce magasin de 336 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa 1^{ère} place avec 48,9% des suffrages. FO obtient 16,7%, la CFDT 14,5%, la CGT 11,3% et la CGC 8,6%.

Carrefour Salaise (Salaise-sur-Sanne-38) : dans ce magasin de 211 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa 1^{ère} place avec 48,9% des suffrages (+10 pts). FO obtient 29,1% (-7pts), la CGT 14,3% (-3pts) et la CGC 7,7%.

Carrefour Supply Combs (Combs-77), dans ce groupement de magasin de 361 salarié.e.s, l'UNSA obtient 12,3% à égalité avec CFDT, CFTC et Sud. La CGT obtient 24,8%, FO 19,3% et la CGC 6,7%.

Restauration Groupe Sodexo :

Restaurant Umanis Jules Verne (Paris tour Eiffel) : établissement de 60 salarié.e.s, pour sa 1^{ère} participation, l'UNSA obtient 41,3% des voix. FO obtient 34,8% et la CFDT 23,9%. -**1^{ère} participation**

Restaurant Umanis Premier (Paris tour Eiffel) : 149 salarié.e.s, pour sa 1^{ère} participation, l'UNSA obtient 1,1% des voix. -**1^{ère} participation**

Groupe Casino :

Supermarché Casino Talence (Talence – 33), magasin de 51 salarié.e.s, l'UNSA obtient 81,1%, la CGC obtient 18,9%.

Supermarché Casino Clichy Martre (Clichy – 92), magasin de 68 salarié.e.s, l'UNSA obtient 48,1%, FO obtient 51,9%. -**1^{ère} participation**

Supermarché Casino Mérignac-Arlac (Mérignac – 33), magasin de 58 salarié.e.s, l'UNSA obtient 34,1%, FO obtient 52,3%, la CGC 13,6%. -**1^{ère} participation**

Supermarché Casino Toulouse Honoré Serres (Toulouse – 31), magasin de 27 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages. La CGC disparaît de l'entreprise.

Supermarché Casino Boissy 2 (Boissy-Saint-léger-94), magasin de 63 salarié.e.s, l'UNSA obtient 1,9% des suffrages. La CGC obtient 7,5%, la CGT 66% et FO 24,5% -**1^{ère} participation**

Supermarché Casino Briançon (Briançon – 05), magasin de 95 salarié.e.s, l'UNSA obtient 11,1% des suffrages (stable). La CGT obtient 77,8%, la CGC obtient 11,1%. FO et la CFDT disparaissent de l'établissement.

Supermarché Casino Bagneux (Bagneux – 92), magasin de 45 salarié.e.s, l'UNSA obtient 23,3% des suffrages. FO obtient 76,7%.

Supermarché Casino Carrières (Carrières-sur-Seine – 78), magasin de 29 salarié.e.s, l'UNSA obtient 42,9% des suffrages. FO obtient 57,1%.

Supermarché Casino L'Isle Adam (L'Isle Adam – 95), magasin de 21 salarié.e.s, l'UNSA obtient 17,6% des suffrages. FO obtient 82,4%.

Supermarché Casino Marseille St Victoret (Saint-Victoret – 13), magasin de 78 salarié.e.s, l'UNSA obtient 46% des suffrages devenant 1^{er} syndicat et progressant de 13 pts, la CFDT 33,3%, FO perd sa première place avec 14,2%, la CGC 6,3%.

Hyper Géant Bordeaux Villenave (Villenave d'Ornon – 33), magasin de 151 salarié.e.s, l'UNSA obtient 4,7% des suffrages, FO obtient 81,2% et la CGC 14,1%.

Supermarché Casino Orange (Orange-84), , magasin de 24 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages.

Distribution :

SARL Aldi marché Cavillon (Cavillon-84), dans cette entreprise de 726 salarié.e.s, l'UNSA devient le 1er syndicat avec une progression de plus de 15pts et 34,8% des suffrages, à égalité avec la CGT (-10pts). Un syndicat local obtient 17,4% et la CFTC 11,5%. FO (1,5%) perd la représentativité.

Commerce de vêtement :

Céline SA (Paris-75) : dans cette entreprise de 397 salarié.e.s, l'UNSA devient le 1er syndicat et seul représentatif avec 250 voix et 91,6%. La CFDT obtient 8,4%. FO jusqu'ici seul syndicat de l'entreprise disparaît. **-1^{ère} participation**

Hugo Boss France SA (Paris-75) : dans cette entreprise de 459 salarié.e.s, l'UNSA obtient 24,3% des voix à égalité avec la CGT et FO. **-1^{ère} participation**

Pimkie Diramode (Villeneuve -d'Ascq), dans cette entreprise de 1 733 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité et devient 3^{ème} syndicat avec 19,4%, la CGT obtient 32%, la CFDT 20,1%, la CGC 16,8% et FO 11,7%. La CFTC disparaît de l'entreprise. **-1^{ère} participation**

Agence de voyage :

Kuoni GTS (Saint-Ouen-93), dans cette entreprise de 107 salarié.e.s, anciennement GTA, l'UNSA obtient 76,1% et la CFDT 23,9%. FO jusqu'ici syndicat majoritaire disparaît. **-1^{ère} participation**

Restauration :

Mac Donald's France Services (Guyancourt -78), dans cette entreprise de 494 salarié.e.s, l'UNSA obtient 34,5% des suffrages, la CFDT jusqu'ici seul syndicat obtient 47,4%, la CGC obtient 18,1%. **-1^{ère} participation**

Commerce :

Leroy-Merlin La Roche (La Roche sur Yon-85), dans cette entreprise de 130 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des voix.

EG Rétail (Cergy-95), dans cette entreprise de distribution du groupe BP, anciennement Delek France, l'UNSA obtient 25% des suffrages, la CGC et la CFDT obtiennent 37,5% chacune.

Samada Combs (Combs-77), entreprise de 268 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 18,4%. La CFDT, jusqu'ici majoritaire, obtient 29,5% (-25pts), la CFTC obtient 25,6%, FO 17,1%. La CGT n'est plus représentative. La CGC disparaît de l'entreprise.

Fromagerie Le Centurion (Libercourt-62), entreprise de 210 salarié.e.s, l'UNSA devient 1^{er} syndicat de l'entreprise avec 36,5% des voix. La CGT, jusqu'ici premier syndicat, obtient 27,5% (-7pts), FO 22,8%. La CFTC (9%) et la CFDT (4,2%) ne sont plus représentatives.

Métro France (Vitry-94), entreprise de 270 salarié.e.s, l'UNSA obtient 9,44%, la CGT 62,2%, FO 25% et la CFDT 3%.

Beeline Rétail (Paris-75), entreprise de 163 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages.

SARL Aldi marché Cavillon (Cavillon-84), dans cette entreprise de 726 salarié.e.s, l'UNSA devient le 1er syndicat avec une progression de plus de 15pts et 34,8% des suffrages, à égalité avec la CGT (-10pts). Un syndicat local obtient 17,4% et la CFTC 11,5%. FO (1,5%) perd la représentativité.

Assainissement :

Endel SRA (Courbevoie-92), dans cette entreprise de 173 salarié.e.s, anciennement SRA-SAVAC acquise récemment par le groupe Engie, l'UNSA obtient 100% des suffrages et des sièges.

Services tertiaires :

Air Partenaire Santé (Caen-14), dans cette entreprise de 92 salarié.e.s, l'UNSA obtient 35,4% des suffrages. FO obtient 64,6%. La CFDT disparaît de l'entreprise.

Propreté :

Sevel Services Brest (Brest-29), établissement de 207 personnes, l'UNSA confirme son bon score avec 100% des suffrages.

Sevel Services Morlaix (Saint-Martin-des-champs-29), établissement de 72 personnes, l'UNSA gagne sa représentativité et plus de 25 pts avec 30,2% des suffrages. La CFDT obtient 69,8%.

Sevel Services Quimper (Quimper-29), établissement de 77 personnes, l'UNSA obtient 64,1% des suffrages. La CFDT 35,9%.

Samsic Paris 13^{ème} (Malakoff -92), établissement de 347 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa place de syndicat majoritaire avec 72,5% (+8pts). FO obtient 27,5%. La CFTC disparaît de l'entreprise.

Samsic Champerret (Paris-75), établissement de 1226 salarié.e.s, l'UNSA devient 2^{ème} syndicat avec 20,6% derrière la CFDT (58,2%) mais devant FO (15,2%). La CGT perd sa représentativité. La CFTC disparaît de l'entreprise.

Propreté 2000 (Thourotte-60), entreprise de 326 salarié.e.s, l'UNSA obtient 50% de suffrages à égalité avec la CFTC jusqu'ici seul syndicat.

Aide à domicile :

Association Adomicile 33 (Eysines-33) : dans cette association de 89 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% de suffrages et des élus dans les 2 collèges. -1^{ère} participation

Transport Aérien :

Japan Airlines (Paris-75) : dans cet établissement français de 59 salarié.e.s, l'UNSA a obtenu 100% des suffrages.

Transport routier :

Chabe Limousines (Nanterre-92), entreprise de transport en voiture avec chauffeur de 160 salarié.e.s, l'UNSA maintient sa première place avec 37,3%, la CFDT obtient 33,6%, un syndicat « maison » obtient 20,9%, la CGC 8,2%. La CGT et la CFTC disparaissent de l'entreprise.

Keolis Sud Lorraine (Bouxières-aux-dames – 54), entreprise de transport interurbain de 393 salarié.e.s, l'UNSA obtient 30,8%, la CFDT 37,9% et FO 31,3%.

Geodis BM Normandie (Oissel-76), établissement de 96 salarié.e.s, l'UNSA obtient 67,7% des suffrages et des sièges dans chaque collège, la CFDT 32,3%. La CGT jusqu'ici syndicat majoritaire et FO disparaissent de l'établissement. -1^{ère} participation

Perrenot Munster (St-Just-St-Rambert-42) : entreprise de 82 salarié.e.s, l'UNSA obtient 57,6% des suffrages, la CFDT 33,3%. FO (9,1%) perd la représentativité.

Société Nouvelle Struby (Witry-les-Reims-51) : entreprise de 95 salarié.e.s, l'UNSA obtient 20% des voix, la CGT obtient 41,7%, la CFDT, jusqu'ici syndicat majoritaire, obtient 23,3% et FO 15%. -1^{ère} participation

L'UNSA chez Dassault Aviation

L'UNSA se présentait pour la première fois chez Dassault Aviation.

En présentant une liste UNSA sur le site de Saint Cloud et en réalisant 42,5% avec 1002 voix, l'UNSA devient non seulement la deuxième organisation sur le site de Saint Cloud, mais aussi représentative sur l'ensemble sur groupe Dassault avec 15 %.
Il faut féliciter le travail remarquable de l'équipe UNSA qui a su convaincre autour du projet de syndicalisme autonome, efficace et responsable.